



FICHE BONNE PRATIQUE ANIMATION DE LA SECURITE AU QUOTIDIEN – 6 juin 2012 TABLES RONDE n°5

Promouvoir un comportement plus sécuritaire

Introduction

Il n'est pas rare de constater que la sécurité est perçue comme une contrainte par les salariés. Comment alors promouvoir au quotidien un comportement sécuritaire dans les entreprises ?

Animateur et Secrétaire :

Animateur : B. LE HENRY (FOURE LAGADEC)

Secrétaire : T. LOYER (YARA)

Participants :

ATP SYSTEME, CLEMESY OUEST
ATLANTIQUE, ESPO OUEST, GRANDJOUAN
SACO, SECHE ECO SERVICES, SITA SOLVING



Problématique et Questions

Savoir dire lorsque les conditions d'intervention inacceptable ?

Comment faire face à des exigences différentes des clients ?

Comment s'assurer que les outils sont utilisés positivement par les salariés ?

Réponses et bonnes pratiques

L'augmentation des règles et des contraintes peuvent devenir inapplicable sur le terrain. On peut organiser des réunions sécurité régulières entre les entreprises (Intervenantes et/ou Utilisatrice) et discuter des difficultés remontées afin de mettre en place des actions de prévention.

De même, lors d'un audit sécurité si une règle est contournée, il faut essayer de comprendre ce qui a conduit à ne pas appliquer la règle, et expliquer ensuite pourquoi il est demandé au personnel de respecter ce qui a été mis en place pour préserver sa santé. Ces échanges permettront de mieux adapter les règles sécurité pour une meilleure application.

Une idée intéressante est la mise en place de « permis d'encadrer », pour permettre aux managers d'encadrer une équipe de manière efficace. Il s'agit de les aider face aux questions quotidiennes de leurs équipes. Ce permis est préparé par métiers avec des indicateurs des suivis sur le terrain. Un examen en fin de formation valide le permis d'encadrer.

Pour aider dans l'exemplarité des managers, on note un manque au niveau des formations N2, qui pourraient être plus orientées dans un sens managérial. Les encadrants pourraient alors avoir une meilleure préparation aux questions sécurité sur le terrain.

Les démarches comportementales (pour les intervenants et sous-traitant) donnent un retour positif aux intervenants sur le terrain, et donnent conscience aux intervenants de l'importance du comportement. Les audits, les visites terrain ou les rendez-vous sécurité doivent mettre en valeur les comportements positifs. Il faut donc communiquer sur les retours d'expérience en valorisant d'avantage ce qui est bien (plutôt que de montrer systématiquement que ce qui pose problème) : bonne idée d'un atelier, initiative faisant progresser la société, etc.



FICHE BONNE PRATIQUE ANIMATION DE LA SECURITE AU QUOTIDIEN – 6 juin 2012 TABLES RONDE n°6

Promouvoir un comportement plus sécuritaire

Introduction

Si le salarié est peu impliqué dans la sécurité, il aura plus tendance à prendre de mauvaises habitudes. Quelles sont alors les bonnes pratiques à mettre en place pour impliquer l'ensemble des salariés afin qu'ils adoptent un comportement sécuritaire ?



Animateur et Secrétaire :

Animateur : J-Y OHEIX (YARA France)

Secrétaire : B. CORDIER (IS Industrie)

Participants :

AUXITEC INDUSTRIE, ETDE TP RESEAUX, LEROUX ET LOTZ TURBOMACHINE, NEO SECURITY, ONET SERVICES Laval, SNEF, ADF COTE OUEST



Problématique et Questions

Quels sont les éléments qui peuvent nuire aux comportements sécurité des salariés et apporter une baisse de vigilance :

- ✓ Essoufflement du discours, démotivation du personnel
- ✓ Délai : contrainte économique et de temps
- ✓ Auto censures des intervenants par rapport au client « demande d'adaptabilité » - « le client est roi ».
- ✓ Manque d'accompagnement du personnel sur les chantiers.
- ✓ Co-activité sur chantier (mélange de métiers, de langages techniques différents)
- ✓ Pour les managers : difficulté car pris entre le discours du terrain et le discours de la direction.
- ✓ Manque de planification (causerie, visites) = perte de suivi

Réponses et bonnes pratiques

Au regard des problématiques auxquelles les entreprises sont confrontées pour promouvoir un comportement plus sécuritaire, voici des éléments de réponses :

- ✓ Mettre en avant une implication descendante qui part obligatoirement de la direction vers un management de proximité pour gérer les écarts de conduite, sinon l'action non sécuritaire devient habituelle,
- ✓ Favoriser les échanges en prévention et les rendre plus concrets:
 - Réaliser des ¼ d'heure sécurité avec des exemples et des cas concrets de son entreprise,
 - Organiser des événements, par exemple lors de la journée mondiale de la sécurité « 1 heure d'arrêt chantier » tous ensembles pour aborder des thèmes liés à la sécurité
 - Inviter le client à la restitution de l'audit, causeries... afin de montrer que client est impliqué dans la sécurité,
- ✓ Faire appel à des spécialistes extérieurs (exemple CRAM) pour des faits ponctuelles (impact plus important),
- ✓ Retour d'informations : lors des remontées d'informations d'un salarié, informer la personne des suites données. (information directe à l'agent concerné ou par l'affichage). Le salarié qui aura l'impression de ne pas être écouté, ne sera plus motivé à apporter sa contribution. Valoriser les bonnes pratiques lors de causeries ou réaliser des supports « info sécurité » / « Flash sécurité » et avec des messages de prévention simples et clair,